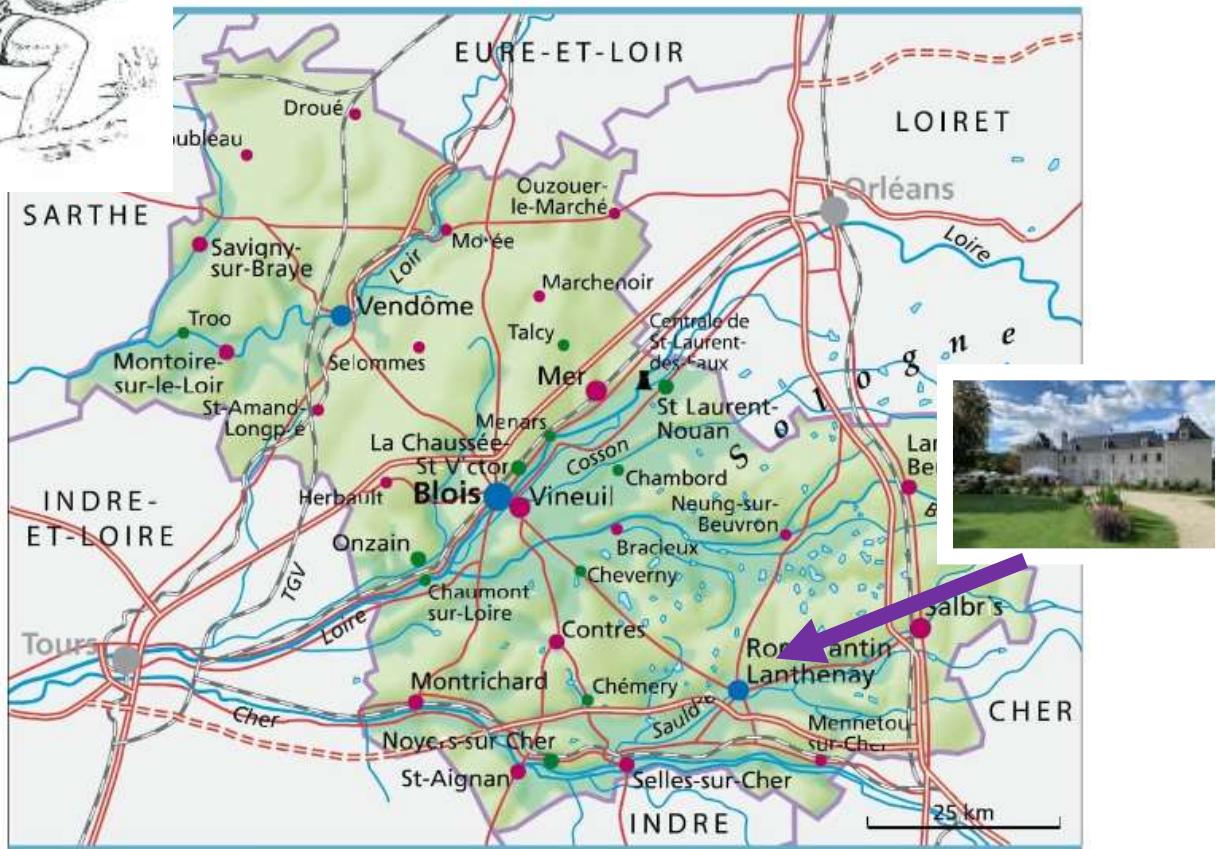


CHAMPIONNAT REGIONAL CYCLO-CROSS

Dimanche 11 Janvier 2026

ROMORANTIN-LANTHENAY (41)

(Au Château de Beauvais - 23 Route de Selles/Cher)



Organisé par

**I'association Cyclisme Val de Cher Sologne
(C.V.C.S.)**

**et la Commission Technique Sportive
Départemental Cyclosport UFOLEP de Loir-et-Cher**



CHAMPIONNAT REGIONAL CYCLO-CROSS

Dimanche 11 Janvier 2026

ROMORANTIN-LANTHENAY (41)

Déroulement des épreuves :

	Catégorie	Heure de départ	Durée épreuve	Années
Jeunes M et F	11 / 12 ans	13h15	15 minutes	Né entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015
	13 / 14 ans	13h15	20 minutes	Né entre le 01/01/2012 et le 31/12/2013
	15 / 16 ans	13h50 (+30")	30 minutes	Né entre le 01/01/2010 et le 31/12/2011
Adultes Masculins	17 / 19 ans	13h50	40 minutes	Né entre le 01/01/2007 et le 31/12/2009
	20 / 29 ans	15h00	50 minutes	Né entre le 01/01/1997 et le 31/12/2006
	30 / 39 ans	15h00	50 minutes	Né entre le 01/01/1987 et le 31/12/1996
	40 / 49 ans	15h00	50 minutes	Né entre le 01/01/1977 et le 31/12/1986
	50 / 59 ans	15h00	50 minutes	Né entre le 01/01/1967 et le 31/12/1976
	60 ans et plus	13h50 (+15")	40 minutes	Avant le 31/12/1966
Adultes Féminines	17 / 19 ans	13h50 (+45")	40 minutes	Née entre le 01/01/2007 et le 31/12/2009
	20 / 29 ans	13h50 (+45")	40 minutes	Née entre le 01/01/1997 et le 31/12/2006
	30 / 39 ans	13h50 (+45")	40 minutes	Née entre le 01/01/1987 et le 31/12/1996
	40 / 49 ans	13h50 (+45")	40 minutes	Née entre 01/01/1977 et le 31/12/1986
	50 ans et plus	13h50 (+45")	40 minutes	Née avant le 31/12/1976

Remise des dossards :

Pour les départs de 13h15 → à partir de 12h15

Pour les départs de 13h50 → à partir de 12h40

Pour les départs de 15h00 → à partir de 13h20

Remise des récompenses à 17h00 au Château de Beauvais

**Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié offert par l'association
Cyclisme Val de Cher Sologne**

Règlement :

Matériel et tenue

Le port du casque à coque rigide est obligatoire même à l'échauffement.
Les oreillettes permettant de communiquer « avec l'extérieur » sont interdites.
Le port du maillot de club est obligatoire.

Sont interdits :

Les maillots de groupes sportifs professionnels.
Les maillots strictement publicitaires.
Les maillots de "champion départemental, régional ou national".
L'échauffement sur le circuit pour les compétiteurs de la seconde tranche horaire tant que le dernier de la première tranche horaire n'a pas terminé son épreuve.
TOUT CONCURRENT EN INFRACTION SE VERRA INTERDIRE LE DEPART.

Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Récompenses

Dans chaque catégorie quel que soit le nombre de participants, un maillot de champion régional sera attribué.

La tenue cycliste (maillot et cuissard de son club) est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Dépannage

Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours.

Le changement de vélo est autorisé uniquement au poste fixe (zone de changement de matériel) qu'elle qu'en soit la raison.

Un seul changement de machine n'est autorisé par tour.

Pas de nettoyage dans la zone de changement de matériel.

Le changement de vélo ne pourra être réalisé qu'entre 2 machines appartenant au même compétiteur sauf accord (même club, même famille, etc...).

En cas de casse de machine, celui-ci pourra être remplacé par une 3^{ème} bicyclette.

Réclamations

Les réclamations doivent être formulées par écrit, accompagnées d'un chèque de 50 euros et transmises au responsable de la commission régionale.

Plan :

